



III Rapport financier 2019

1 – Compte d'activité de l'année 2019

Compte d'activité	2019
Recettes	47 785 €
Adhésions journalistes	4 150 €
Adhésions amis	10 375 €
Annuaire	16 185 €
Publicité	15 625 €
Ventes	560 €
Voyages	17 075 €
La Réunion	16 200 €
Brouage	475 €
Montpellier	400 €
Dépenses	42 445 €
Salaires	11 198 €
Salaires nets	7 122 €
Cotisations sociales	4 076 €
Autres dépenses de fonctionnement	2 425 €
Maintenance site internet	771 €
Autres fournitures et prestations informatiques	1 164 €
Téléphonie	37 €
Adhésions (ODI+CDJM)	100 €
Partenariat 2e arrondissement	165 €
Assurances	127 €
Frais bancaires	61 €
Annuaire	4 182 €
Réalisation (mise en page...)	1 440 €
Impression	1 705 €
Envois postaux	1 037 €
Événements	3 310 €
Assemblée générale	1 792 €
Rencontres, colloques	262 €
Expo concours photo	1 256 €
Voyages	21 158 €
La Réunion	14 011 €
Brouage	2 099 €
Montpellier	1 734 €
Glasgow	3 314 €
Dotations aux amortissements	172 €
Ordinateur	172 €
Solde	5 340 €
Solde voyages	- 4 083 €
Solde annuaire	12 003 €

Note amortissements : pour le parc informatique, 20 % de la valeur d'acquisition chaque année pendant 5 ans.

2– Bilan au 31 décembre 2019

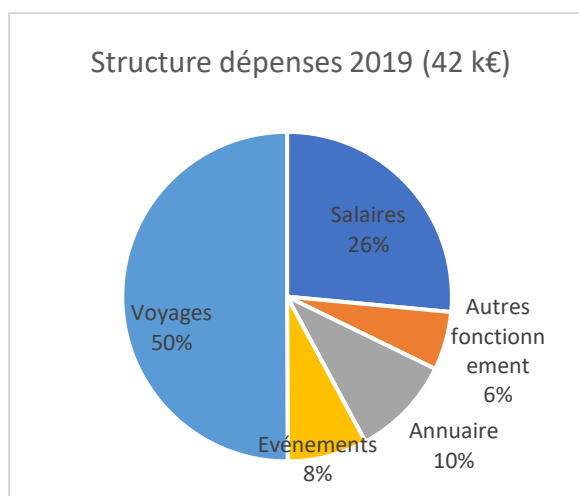
Bilan au 31 décembre	2019
Actif (A1+A2+A3-A4)	22 290 €
A1. Liquidités	19 753 €
<i>Compte courant</i>	15 389 €
<i>Livret A</i>	894 €
<i>Titres</i>	3 430 €
<i>Caisse</i>	40 €
A2. Biens matériels	8 429 €
<i>Ordinateur</i>	429 €
<i>Stocks annuaires année n</i>	8 000 €
A3. Créances	15 400 €
<i>Adhésions non perçues journalistes au titre de l'année n</i>	1 680 €
<i>Adhésions non perçues journalistes au titre de l'année n-1</i>	2 560 €
<i>Cotisations non perçues amis au titre de l'année n</i>	5 420 €
<i>Cotisations non perçues amis au titre de l'année n-1</i>	5 740 €
A4. Pertes d'actifs	21 292 €
<i>Dépréciation matériel informatique</i>	172 €
<i>Adhésions journalistes au titre de l'année n-2</i>	2 880 €
<i>Cotisations amis au titre de l'année n-2</i>	8 640 €
<i>Stocks annuaires année n-1</i>	9 600 €
Passif	22 290 €
Fonds propres	22 290 €
Emprunts	- €

Notes :

- Matériel informatique : dépréciation de 20 % par an par rapport à la valeur d'acquisition.
 - Adhésions et cotisations non perçues sont considérées comme des créances en année n et n-1 puis sortent du bilan en année n-2
 - Valorisation annuelle au prix de vente (80 euros). Les stocks de l'année n sont en positif et ceux de l'année n-1 en négatif.
 - Par construction, le passif (c'est-à-dire ce qui finance l'actif) est égal à l'actif.
- La valeur des fonds propres (les apports des adhérents et amis de l'AJE) est égale à celle des actifs moins celle des éventuelles dettes.

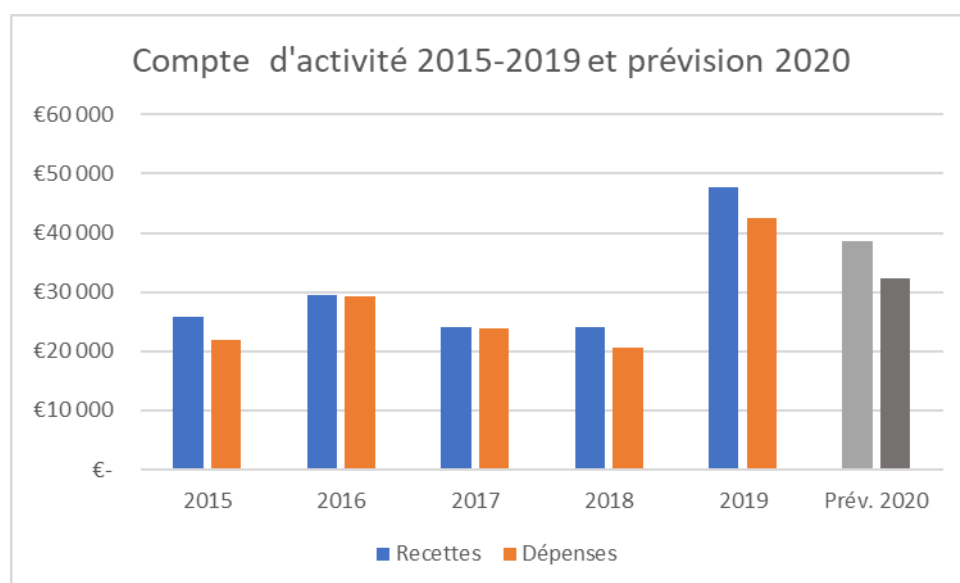
3– Rapport du trésorier

Sur le plan financier, l'activité de l'AJE a été beaucoup plus importante en 2019 que par rapport aux années précédentes, mais c'est pour l'essentiel lié à un événement exceptionnel (le voyage organisé à La Réunion qui représente le tiers des dépenses de l'année).

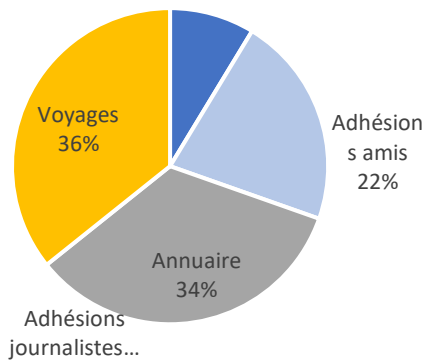


Avec l'annulation de voyages (notamment Glasgow, 3 314 euros remboursés, en attente de 650 euros) du fait de la pandémie, l'année 2020 sera en repli, mais devrait rester nettement au-dessus des années antérieures (voir graphique ci-dessous), du fait d'excellentes recettes publicitaires sur l'annuaire. L'activité de l'association avait eu tendance à décliner entre 2016 et 2018 (à en juger par ses dépenses du moins) et cette tendance semble s'inverser.

L'AJE n'a pas constaté d'exercice déficitaire sur les cinq dernières années et le cumul des résultats positifs lui permet de disposer d'une trésorerie confortable (plus de 16 000 euros, hors placements financiers), ce qui sécurise le versement du salaire de son secrétaire et unique salarié ainsi que l'activité à court terme. Il n'est pas nécessaire de garder sur le compte courant autant de liquidités et le trésorier suggère de placer 1570 euros en titres financiers (portant le total à 5000 euros) et 5000 euros sur un compte épargne à court terme pouvant être mobilisée à tout moment (livret A ou autre).

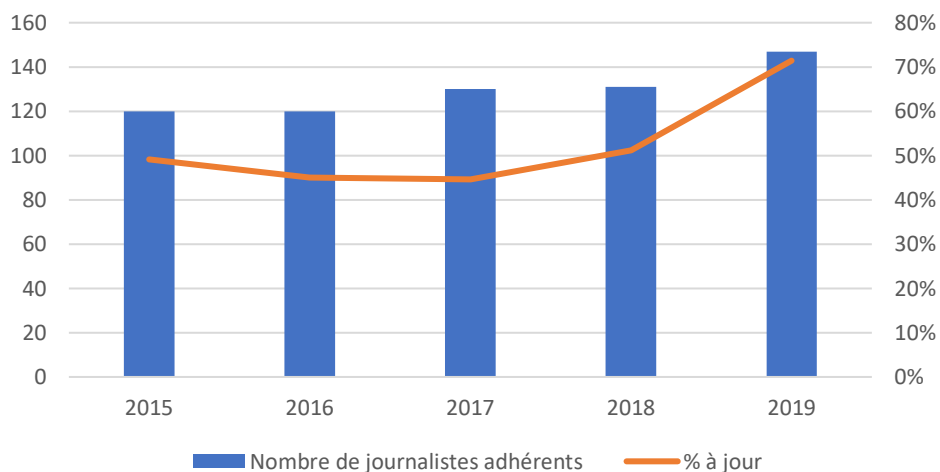


Structure recettes 2019 (48 k€)



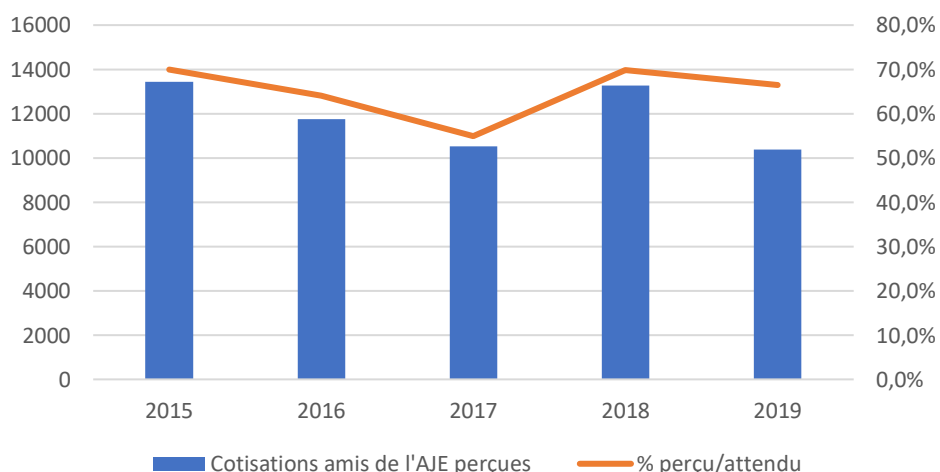
En ce qui concerne les recettes, elles se répartissent en 2019 à parts égales entre les cotisations amis et journalistes, les subventions aux voyages (qui réduisent largement la part autofinancée par l'AJE) et l'annuaire. Concourant à une recette nette de 12 000 euros, soit le triple des adhésions journalistes et l'équivalent des cotisations du Club des amis, ou encore l'équivalent de la masse salariale, l'annuaire est une activité essentielle pour l'AJE. Ce travail doit être salué, soutenu et encouragé.

Journalistes : adhérents et % à jour d'adhésion



Le trésorier exprime en revanche une préoccupation s'agissant des cotisations. En ce qui concerne les journalistes, près de 30 % ne sont pas à jour de cotisation en fin d'année (voir graphique ci-dessus). Même si le nombre d'adhérents progresse, ce dont il faut se féliciter et même si le taux d'adhérents à jour a beaucoup progressé depuis 2017 grâce au travail du secrétaire (+25 points), ce taux reste trop faible. C'est un problème financier, et c'est aussi – et surtout - un problème moral. Les progrès déjà réalisés doivent être poursuivis et renforcés.

Amis : cotisations perçues et % à percevoir



En ce qui concerne les cotisations des membres du Club des amis de l'AJE (graphique ci-dessus), la tendance est à l'érosion des recettes et cette évolution pourrait devenir inquiétante. Ce n'est pas le cas aujourd'hui car elle est plus que compensée par l'accroissement des recettes publicitaires. En effet, plusieurs structures sont sorties du Club des Amis et ont préféré l'annonce publicitaire dans l'annuaire plutôt que la cotisation. Il n'en reste pas moins nécessaire, sur le long terme, d'accroître nos efforts pour relancer les amis en retard de cotisation (un taux de 30 % d'engagements non honorés) et en recruter de nouveaux.

Enfin, les prévisions budgétaires pour l'année 2020 s'annoncent bonnes, en dépit de la pandémie. C'est grâce à une hausse de plus de 5000 euros des recettes publicitaires de l'annuaire, déjà inscrite dans nos comptes. Au total, en estimant des adhésions journalistes et des cotisations amis en baisse par rapport à 2019 (respectivement 4000 et 9000 euros), nous pouvons tabler sur 38 k€ de recettes, avec 32 k€ de dépenses déjà engagées sur cette année. A noter que le changement d'imprimeur s'est traduit par un quasi triplement des frais d'impression, mais sans poids excessif sur le résultat global. Sur la base de ces estimations de recettes, l'AJE peut sans difficulté engager sur le dernier trimestre des dépenses supplémentaires. Compte tenu des incertitudes sur les recettes, que l'on peut estimer à 2000 €, il serait raisonnable de ne pas engager plus de 4 000 € pour financer des projets supplémentaires cette année (si l'on souhaite garder des comptes à l'équilibre, sachant que notre bilan favorable ne nous interdit pas un exercice raisonnablement déficitaire en 2020).

Compte d'activité	Prév. 2020
Recettes	38 560 €
Adhésions journalistes	4 000 €
Adhésions amis	9 000 €
Annuaire	21 560 €
Publicité	20 920 €
Ventes	640 €
Voyages	4 000 €
Dépenses	32 396 €
Salaires	11 898 €
Salaires nets	7 822 €
Cotisations sociales	4 076 €
Autres dépenses de fonctionnement	4 890 €
Maintenance site internet	3 600 €
Autres fournitures et prestations informatiques	800 €
Téléphonie	37 €
Adhésions (ODI+CDJM)	100 €
Partenariat 2e arrondissement	165 €
Assurances	127 €
Frais bancaires	61 €
Annuaire	7 507 €
Réalisation (mise en page...)	1 800 €
Impression	4 307 €
Envois postaux	1 400 €
Événements	1 929 €
Assemblée générale	350 €
Rencontres, colloques	
Expo concours photo	1 579 €
Voyages	6 000 €
Dotations aux amortissements	172 €
Ordinateur	172 €
Solde	6 164 €
Solde voyages	-2 000 €
Solde annuaire	14 053 €

